

La région de l'Estrie reçoit 3 185 936 \$ pour mettre en œuvre des actions de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Sherbrooke, le 10 juin 2011 – Au nom de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, le président, M. Maurice Bernier, accueille favorablement l'annonce de la ministre responsable de la région de l'Estrie et députée de Saint-François, Mme Monique Gagnon-Tremblay de rendre disponible un montant de 3 185 936 \$ provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) pour mettre en œuvre, d'ici 2015, des actions de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale en Estrie.

« Cette contribution provient d'une enveloppe globale de 100 M\$, ce montant de près de 3,2 M\$ correspond sensiblement à ce que nous attendions en Estrie. La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Julie Boulet a convenu des budgets à accorder aux régions en fonction notamment de l'importance relative des zones de pauvreté. Les travaux sont en cours pour mettre en place une Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale d'ici peu, mais aujourd'hui il est trop tôt pour dire comment cette somme sera répartie entre les différents territoires de l'Estrie » de mentionner la directrice générale de la CRÉ de l'Estrie, Mme Marie-Hélène Wolfe.

Depuis l'automne dernier, la CRÉ de l'Estrie travaille de concert avec des représentants d'organismes communautaires, gouvernementaux, institutionnels et du monde municipal pour convenir d'un projet d'Alliance, laquelle répondra aux réels besoins de nos communautés et de leurs citoyens. À cet effet, le 19 mai dernier, la CRÉ de l'Estrie et ses partenaires ont tenu un Forum régional pour la solidarité et l'inclusion sociale qui a réuni plus de 120 participants provenant de l'ensemble des territoires de l'Estrie et de secteurs d'activités diversifiés afin d'échanger et valider les grandes orientations qui seront au cœur de l'Alliance et de sa mise en œuvre en Estrie.

Prochaines étapes

Au cours des prochaines semaines, la CRÉ de l'Estrie signera l'Alliance avec la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Julie Boulet. Par la suite, un plan d'action régional sera élaboré et mis en œuvre. Ce dernier visera principalement à mobiliser les forces vives du milieu afin de soutenir les démarches locales visant à améliorer la qualité de vie des citoyens en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. C'est dans le cadre de ce plan d'action régional que la CRÉ et ses partenaires pourront soutenir des projets.

« Ce sont des comités locaux qui identifieront leurs priorités. Nous nous assurerons que les priorités retenues fassent l'objet d'un consensus entre les partenaires et qu'elles répondent aux problématiques reconnues comme étant les plus importantes sur le territoire. Nous pensons donc être en mesure de soutenir des actions au cours de l'automne prochain », d'énoncer la directrice générale de la CRÉ de l'Estrie.

Le président de la CRÉ de l'Estrie et préfet de la MRC du Granit, M. Maurice Bernier, ajoute : « la lutte à la pauvreté et à l'exclusion représente un défi que nous devons tous relever ensemble et où chacun d'entre nous a un rôle à jouer. Avec l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale, nous voulons placer la mobilisation citoyenne au cœur du

développement local. Ainsi, le Fonds québécois d'initiatives sociales nous donne enfin les moyens pour répondre aux besoins de nos concitoyens les plus démunis. »

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie et en concertation avec ses partenaires, que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

- 30 -

Source : Marie-Hélène Wolfe - Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
jl@creestrie.qc.ca